



## Les règles de base du compostage

### 1 La mise en route du composteur

Choisissez un endroit ombragé, à proximité de la maison et à même le sol.



#### Le conseil de Tritou :

Déposez un peu de compost mûr ou retournez la terre afin de faciliter le démarrage du processus.

### 2 L'approvisionnement en déchets

Mélangez les types de déchets : les déchets de cuisine et jardin, les déchets secs et humides, les déchets fins et grossiers.



Évitez les couches homogènes trop épaisses (pelouse)

#### Le conseil de Tritou :

Broyez ou coupez les branchages et les déchets grossiers afin de faciliter leur compostage.

### 3 Le retournement des déchets

Brassez régulièrement : (environ tous les 15 jours) le compost pour l'aérer et éviter le pourrissement



#### Le conseil de Tritou :

Ne tassez pas votre compost.

### 4 L'arrosage du compost

Le compost doit toujours être humide, mais sans excès. Si nécessaire, arrosez.



#### Le conseil de Tritou :

Si au contraire, le compost est trop humide, ajoutez des déchets secs.

### 5 La récupération et l'utilisation du compost

Une fois le compost récupéré, vous pouvez le tamiser sur un grillage afin d'obtenir un produit plus fin.



#### Le conseil de Tritou :

Remettez les branchages et les déchets non complètement dégradés dans le composteur.

## Les déchets à mettre au compost

### ■ Les déchets de cuisine

- Les épluchures et les restes de fruits et légumes crus ou cuits
- Les filtres et marc de café, les sachets de thé
- Les coquilles d'œufs
- Les cendres de bois refroidies (en petites quantités)



### ■ Les déchets de jardin

- Les tontes de pelouse
- Les branchages et petites tailles de haies
- Les plantes et fleurs fanées
- Les déchets du potager
- Les écorces et feuilles mortes
- La sciure de bois (non traité)



### A EVITER

- La viande, les os, le poisson, les coquillages
- Les produits laitiers
- Le plastique, le verre, le métal
- Les litières d'animaux
- Les noyaux, coquilles et coques (noix...)
- Les agrumes
- Les mauvaises herbes grainées et les plantes malades
- Les tailles de lauriers-palme et de résineux (thuyas, sapins...)
- Les pierres et les gravats
- La terre.

## L'utilisation du compost

### Le compost jeune (3 à 6 mois de maturation)

A utiliser plutôt à l'automne en paillage, c'est-à-dire en couverture du sol afin de :

- Réguler la température de la terre en la protégeant contre le soleil, la pluie, le vent.
- Maintenir l'humidité
- Prévenir la pousse de mauvaises herbes
- Libérer progressivement des éléments nutritifs.

Ce compost jeune pourra être intégré à la terre 2 à 3 mois plus tard

### Le compost mûr (6 à 12 mois de maturation)

Aspect : foncé ou noir, s'émiette comme du terreau, dégage une odeur de terre des sous-bois.

A utiliser plutôt au printemps, comme amendement organique.

- Pour la pelouse : 10 à 15 litres/m<sup>2</sup>.
- Pour le potager : 15 à 25 litres/m<sup>2</sup> de compost incorporé à la terre.
- Pour les plantations d'arbres et le rempotage : environ 1/3 de compost et 2/3 de terre.